



Attention :

Tout dossier non complet ne sera pas étudié

Dossier demande de subvention Année 2022

Nom de l'association :

.....

.....

Montant de la subvention sollicitée :

.....

*A retourner impérativement avant le
28 février*

Description : 1 fiche / action

Personne responsable

Nom :Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Demande d'aide [cocher]

Fonctionnement

Evènementiel

Exceptionnelle

Investissement

Description :

Partenaires sollicités (fédération, collectivités...) :

Si action ponctuelle, budget spécifique de l'action / objet de la subvention :

BUDGET DE L'ASSOCIATION

Tableau à compléter obligatoirement par l'association

Document à joindre OBLIGATOIREMENT

- Le compte d'exploitation N-1 (ou Grand livre)
- Le budget prévisionnel N

Compte de résultat / Budget prévisionnel de l'association	Compte de résultat définitif Exercice N-1 en €	Budget prévisionnel Exercice N en €
<u>Vente de Produits ou prestations</u>		
<u>Subvention</u>		
Conseil départemental		
Communauté de Communes		
Communes		
Autres		
<u>Autres produits de gestion courante :</u>		
Dont cotisations		
Produits financiers		
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>		
Achats		
Services extérieurs (locations, réparations, assurances.....)		
Impôts et taxes		
Rémunération du personnel		
Charges sociales		
Autres charges de gestion courantes		
<u>TOTAL DES CHARGES</u>		
EXCEDENT OU DEFICIT		

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), les données vous concernant recueillies sur la base de votre consentement sur ce formulaire remis à la Communauté de communes de Maine Cœur de Sarthe et nécessaires pour permettre de répondre à votre demande de subvention font l'objet d'un traitement ayant pour finalité(s) le traitement et l'archivage du dossier déposé. Ces données ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmis à des tiers.

Elles seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité. Pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement, ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données- limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Président de la Communauté de communes) à l'adresse suivante : Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe – ZA Les Petites Forges - 918 rue des Petites Forges – 72380 JOUÉ L'ABBÉ – contact@mainecoeurdesarthe.fr ou avec le délégué à la protection de vos données (Agence des Territoires de la Sarthe – Atesart -mail : dpo@sarthe.fr). Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations et accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le présent texte.

Date :

Signature :

Subventions communautaires aux associations

Bénéficiaires	Associations sportives, culturelles, sociales, de loisirs à caractère intercommunale
Modalité(s) d'attribution	Dossier comprenant : <ul style="list-style-type: none">• La présentation de l'association• La fiche INSEE• La déclaration en Préfecture• La description de l'action (1 fiche par action)• Le RIB• La liste des membres du bureau• La date de la dernière assemblée générale• Le dernier rapport moral / rapport d'activités• Le détail des manifestations organisées sur l'année passée.• Le compte d'exploitation présenté lors de la dernière AG• Le budget prévisionnel N• La copie des relevés de comptes bancaires au 30/06 et au 31/12
Service instructeur du dossier	Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe ZA Les Petites Forges 918 rue des Petites Forges 72380 JOUE L'ABBE Laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr <u>Instruction des dossiers par le groupe de travail Sport et Vie associative</u> <u>Vote en conseil communautaire</u>